

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 6 octobre 2014, à 20 heures, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères : Sylvie DeBlois
Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Arthur Plumpton
Bruno Simard
Marc-Antoine Turcotte

Absent : Yves Lévesque

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre ainsi que la séance extraordinaire du 30 septembre 2014.
3. Suites de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution lumineuse chemin du Verger.
7. Résolution bac de récupération « *Collecte des huiles usagées, des filtres à l'huile usagés et des contenants d'huile.* »
8. Résolution achat station d'épuration.
9. Résolution autorisant la Directrice-générale/secrétaire trésorière, à procéder aux soumissions sur invitation pour la réfection de la toiture du gymnase.
10. Résolution mandat architecte
11. Divers
 - 11.1 Demande d'aide financière familles Gagnon et Belzile Inc.
 - 11.2 Souper Spaghetti Club Optimiste Ile d'Orléans.
 - 11.3 Déjeuner Association des Bénévoles.
12. Rapport des élus sur les divers comités.
13. Période de questions.
14. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Anne Pichette, Appuyée par Arthur Plumpton, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre ainsi que la séance extraordinaire du 30 septembre 2014.

14-108

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Sylvie DeBlois , **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre ainsi que la séance extraordinaire du 30 septembre 2014.

3. Suites de cette séance

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

14-109

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière. **Sur une proposition** de Marc Antoine Turcotte, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser le paiement des factures de septembre totalisant 117 061.98 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 35 596.01 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution lumineaire chemin du Verger

Attendu que le conseil municipal a mandaté Jacques Normand & fils afin de procéder au branchement de trois luminaires sur le chemin du Verger.

14-110

En conséquence sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser la Directrice-générale / secrétaire trésorière à procéder à la demande de branchement d'éclairages publiques auprès d'Hydro Québec.

7. Résolution bac de récupération « Collecte des huiles usagées, des filtres à l'huile usagés et des contenants d'huile.

ATTENDU QUE l'adoption et la mise en vigueur du RÈGLEMENT SUR LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DE PRODUITS PAR LES ENTREPRISES

ATTENDU QUE L'annexe A ci-jointe fait partie intégrante de l'entente;

ATTENDU QUE LAURENTIDE RE-SOURCES est spécialisée dans le transport et le tri des matières visées par cette entente;

ATTENDU QUE LAURENTIDE RE-SOURCES est propriétaire des « bacs de récupération » de grandeur commerciale pouvant recueillir les contenants de résidus domestiques dangereux organiques stipulés dans cette entente;

ATTENDU QUE les bacs fournis sont conformes aux normes réglementaires d'entreposage de résidus dangereux portant sur ce type de conteneur;

ATTENDU QUE les parties ont un intérêt commun à faire affaire ensemble;

ATTENDU QUE les parties acceptent de se soumettre au respect de cette entente ci- décrite;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent avoir pris connaissance du document rédigé par

LAURENTIDE RE-SOURCES intitulé « BAC DE RÉCUPÉRATION, COLLECTE DES HUILES

USAGÉES, DES FILTRES À L’HUILE USAGÉS ET DES CONTENANTS D’HUILE »;

LES PARTIES CONVIENNENT QUE :

1. Le préambule ci-haut décrit fait partie intégrante de la présente entente;

14-111

EN CONSÉQUENCE, Sur une proposition de Arthur Plumpton, Appuyée par Anne Pichette, il est résolu à l’unanimité d’autoriser le maire Jean-Pierre Turcotte, ainsi que la Directrice générale/secrétaire trésorière Sylvie Beaulieu, à signer l’entente.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE :

2. Le préambule ci-haut décrit fait partie intégrante de la présente entente;

8. Résolution achat station d’épuration

14-112

Sur une proposition de, Anne Pichette, Appuyée par Arhtur Plumpton, Il est résolu à l’unanimité d’accepter la soumission de John Meunier, tel que déposé au montant de 2 082.50 \$ pour l’achat d’un Multi paramètre DBO5 ainsi qu’une sonde.

9. Résolution autorisant la Directrice-générale/secrétaire trésorière, à procéder aux soumissions sur invitation pour la réfection de la toiture du gymnase.

Attendu que le conseil municipal désire procéder aux soumissions sur invitation pour la réfection de la toiture du gymnase.

En conséquence sur une proposition de Marc Antoine Turcotte, **Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l’unanimité des conseillers(ères),** d’autoriser la Directrice- générale / secrétaire trésorière à procéder aux invitations.

10. Résolution mandat architecte.

Remis

11. Divers

11.1 Demande d’aide financière familles Gagnon et Belzile Inc

La demande est refusée

11.2 Souper spaghetti Club Optimiste Ile d'Orléans

Sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Anne Pichette, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'autoriser l'achat de deux cartes pour un montant total de 40 \$. Les cartes seront remis aux bénévoles de la Bibliothèque.

11.3 Déjeuner Association des Bénévoles.

12. Rapport des élus sur les divers comités.

13. Période de questions.

14. Levée de la séance

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 9 hrs.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal.*